Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Cartographie des servitudes d'utilité publiques

1:5 000

auddicé urbanisme
auddice.com

Agence Sarthe-Loire
1 bis avenue Jean Jaurès
CS 70 004
72039 LE MANS Cedex 2
03 17 07 01 39

Agence Vendée-Loire
Zone d'activités Grippet
Rue des Petites Georgets
85000 LA ROCHE SUR YON
02 41 11 88 35

Agence Seine-Normandie
Parc d'activités Le Long Buisson
Bâtiment Clémenceau Entrée - Bât. 1
27950 SAINT MARCEL
02 32 52 53 26

Agence Grand-Ouest
Espace Santos-Cruz
2 place Santos Cruz
44000 NANTES
02 20 68 85 01

Légende

I. – SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

- A1 - Bois et forêt relevant du régime forestier
- AC1 : Périmètre Monument Historique
- AC2 : Servitudes pour la protection des sites et monuments naturels
- AC3 : Zone de protection du Patrimoine architectural, Urbain et Paysager

II. SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

AS1 : Périmètre protection captage eau potable

- Protection immédiate
- Protection rapprochée
- Protection éloignée
- EL7 : Servitudes d'alignement

I4 : Servitude relative a l'établissement des canalisations électriques

- Bande impactée par une ligne aérienne de 90 kV
- Bande impactée par une ligne souterraine

III. SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE PUBLIQUES

PM1 - Servitude résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles
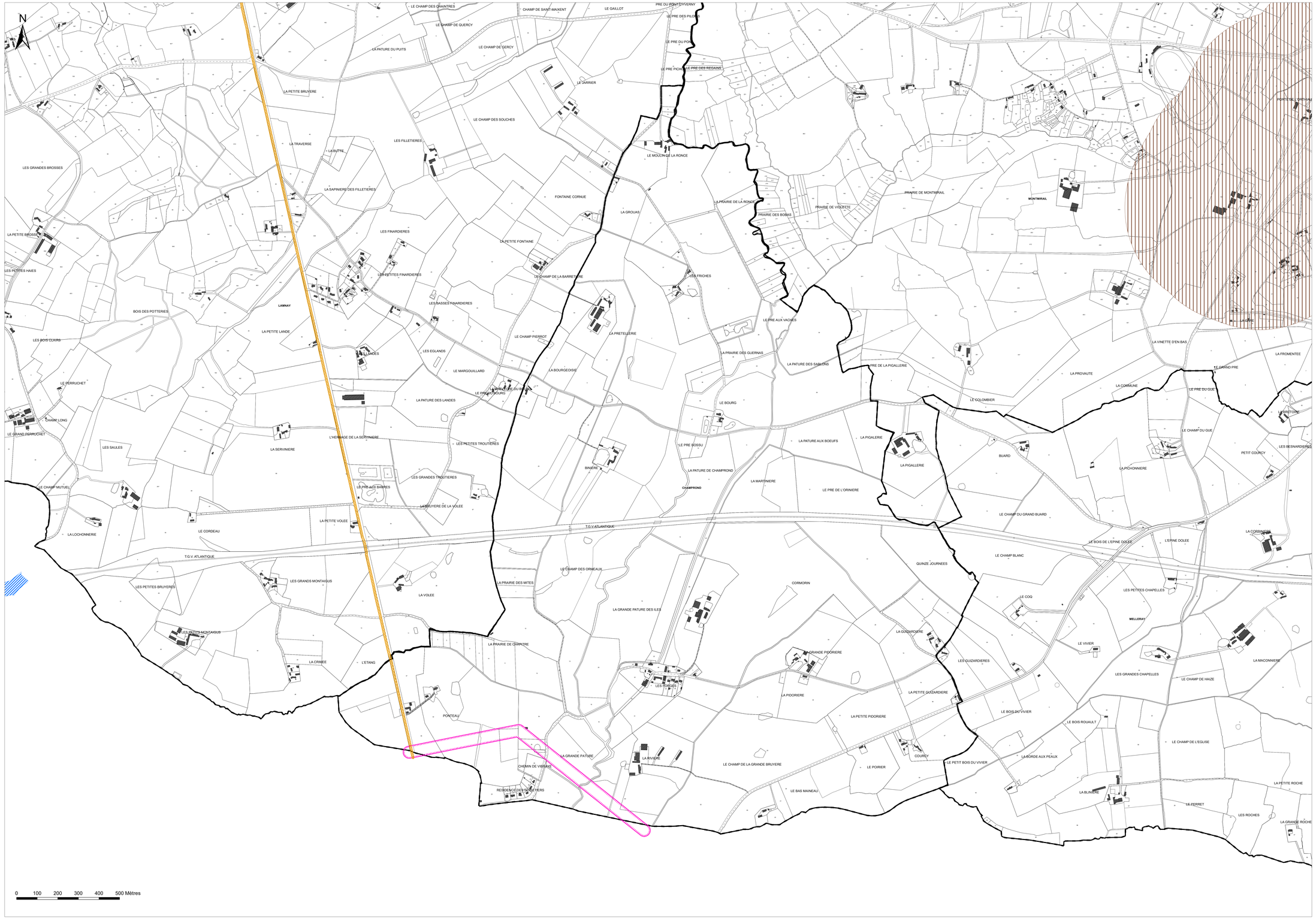
- Zone réglementaire faible urbaine du PPRI de l'Huisne
- Zone réglementaire moyenne naturelle du PPRI de l'Huisne
- Zone réglementaire moyenne urbaine du PPRI de l'Huisne
- Zone réglementaire forte du PPRI de l'Huisne
- Futur lac du PPRI de l'Huisne